



BAC Techno Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, s'obtient au Campus horticole Saint-Ismier - Grenoble par la voie scolaire.

Objectifs de la formation

Le Bac STAV est une formation complète qui permet d'acquérir une solide culture générale, scientifique, technologique et humaine. Elle offre une grande diversité de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur dont les classes préparatoires aux grandes écoles avec un bon dossier.

L'option proposée par le lycée de Saint-Ismier s'adresse tout particulièrement aux jeunes intéressés par le paysage, l'environnement et l'aménagement du territoire.

Contenus de la formation

Enseignements communs		
C1 - Français		108,5 h
C2 - Langues et cultures étrangères (<i>Anglais, espagnol, italien</i>)		108,5 h
C3 - Pratiques physiques, sportives et artistiques		124 h
C4 - Pratiques Mathématiques et numériques		217 h
C5 - Culture humaniste et citoyenneté		248 h
Enseignements de spécialité		
S1 - Gestion des ressources et de l'alimentation <i>(Biologie - écologie, physique-chimie, agronomie et agro-équipement)</i>		418,5 h
S2 - Territoires et sociétés (<i>en classe de première</i>)		77,5 h
S3 - Technologie aménagement (<i>en classe de première</i>)		93 h
S4 - Territoires et technologie (<i>en classe de terminale</i>)		139,5 h
Pluridisciplinarité		155 h
Accompagnement personnalisé		124 h
Vie de classe		20 h

► MODALITÉS D'ÉVALUATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

Les épreuves du bac reposent sur : un contrôle continu qui compte pour 40 % de l'examen, des épreuves terminales qui comptent pour 60 % de l'examen. En fin de première : une épreuve écrite de mathématiques, ainsi qu'une épreuve écrite et orale de français. En terminale : quatre épreuves portant sur les deux enseignements de spécialité (S1 et S4), ainsi que l'écrit de philosophie et l'épreuve orale terminale.

► MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les apprentissages, en formation diplômante, s'organisent autour de cours théoriques, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe. Il est complété par des visites pédagogiques, rencontres partenariales ou participations à des manifestations sur le territoire, voir la région.

► DURÉE DE LA FORMATION ET RYTHME EN ENTREPRISE

La formation comprend huit semaines de stages obligatoires dont six prises sur la scolarité :

Cinq semaines de stage individuel dont trois prises sur la scolarité effectuées en entreprise ou en organisme professionnel en France ou à l'étranger. La période est découpée en deux stages distincts dont l'un est en lien avec le projet de poursuite d'études. Un volet prévention des risques en milieu professionnel est mis en place par les enseignants techniques.

Trois semaines de stages collectifs encadrés par l'équipe pédagogique lors de sorties sur le terrain, de visites, d'ateliers et éventuellement d'un voyage d'études. Elles portent sur : l'étude d'un territoire, l'étude d'une activité d'aménagement, la santé et le développement durable.

Activités sur le terrain

Études d'espaces aménagés : plusieurs sorties sont organisées dans différents espaces aménagés proches, afin de comprendre la diversité des réponses technologiques face à des problématiques variées :

- un milieu naturel de plaine à fort enjeu de biodiversité (ENS du marais de Montfort ou du Bois Français)
- une zone forestière de Prapoutel aux enjeux complexes du fait de nombreuses activités
- un espace naturel recréé : la chantourne de Meylan
- espaces verts en zone péri-urbaine à Saint-Ismier.

Accompagnement personnalisé

Une plage de 2 h / semaine annualisée est consacrée au renforcement des compétences en **expression écrites et orales**. Apport en méthodologie et à la préparation de l'épreuve orale terminale (EOT). Accompagnement à l'**orientation** post-bac.

Options et section

Enseignements optionnels (au choix du candidat, deux enseignements au plus parmi) :

- Options arts visuels et multimédia
- Section européenne
- Section montagne et randonnée

Modalités d'inscription et conditions d'admission

L'entrée se fait après une classe de seconde Générale et Technologique de l'Enseignement Agricole ou de l'Éducation Nationale ou à l'issue d'une classe de première générale ou technologique en cas de réorientation.

Vous avez choisi le LEGTA de Grenoble Saint-Ismier, vous devez indiquer sur AFFELNET notre établissement en 1^{er} vœu et nous contacter.

Les débouchés

Les métiers possibles après un **bac STAV** sont variés et se déclinent principalement autour des métiers de l'agriculture, du paysage ou de l'agroalimentaire.

Orientation post-bac

- Un cycle supérieur court : BTS, BTSA, IUT dans de nombreux domaines
- Un cycle supérieur long : Université, Classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs (*ENSA, INA, ENITA...*)
- La vie active puisque le Bac STAV permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole
- Poursuites d'étude au Québec (CEJEP : collège d'enseignement général et professionnel : équivalent au BTS)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'établissement met en place des actions pour favoriser l'accès en milieu ordinaire de formation des personnes en situation de handicap. Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin. Si la situation le nécessite, n'hésitez pas à contacter nos référents Handicap

- Mme BUGUET (voie scolaire - magali.buguet@educagri.fr)
- Mme ALAUX (apprentissage et formation continue delphine.alaux@educagri.fr).

